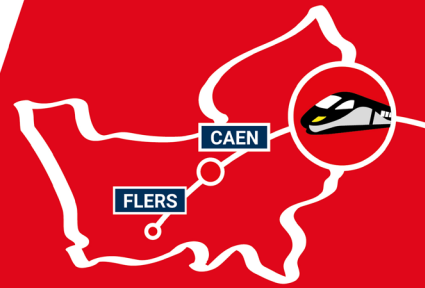


CAEN-FLERS

Il faut le fer !



La compatibilité !

La voie verte, un bel équipement compatible avec le train !

Moyennant quelques aménagements et adaptations, il est possible faire cohabiter voie verte et voie ferrée, permettant ainsi de favoriser vélo et train, deux modes de déplacement d'avenir.

La ligne figure toujours dans le patrimoine de SNCF Réseau, et le Département dispose d'une convention d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire.



Lors de la conception de la voie verte, il a été fait le choix de créer celle-ci en parallèle de la voie ferrée maintenue. Les emprises pour recréer des voies d'évitement, à Mutrécy ou Thury-Harcourt, ont été préservées.

Une remise en service commerciale, avec un matériel léger type tram-train ou train classique est possible, moyennant certains aménagements (séparation physique, passerelles, déviation de la voie verte...).

« Chaque fois que nous suivons un camion sur la route, chaque fois que nous peinons à le doubler, ayons une pensée pour tous ces technocrates, tous ces politiciens qui eurent le nez si fin en détruisant le réseau ferroviaire ». **François MOREL**

LE TRAIN, C'EST L'AVENIR !

